

Emmanuel Chartier-Kastler (AIHP 1984) Président de l'AAIHP

Médecin: Un métier mais aussi une affaire de passion

n décembre 2006, l'AAIHP a organisé au Conservatoire National des Arts et Métiers un colloque centré sur le thème du "métier de médecin". L'objectif du colloque était d'analyser diverses composantes de ce métier pour travailler ultérieurement à stimuler les vocations. Nous sommes tous attachés à ce métier. Nous l'aimons. Je crois fermement que pour tous il est un des éléments, conscient ou non, de notre fierté sociale. Si des étudiants aujourd'hui ou demain lisent ce numéro, il faut qu'ils sachent qu'ils peuvent faire ce métier, que leurs aînés veulent les y aider, qu'ils veulent stimuler les vocations et qu'ils peuvent rencontrer les AIHP dans ce but.

On retiendra que la formation d'excellence reste manifestement la clé du système pour avoir ultérieurement envie de faire de la médecine clinique. Pour cela, il faut des stages et ne pas pouvoir être reçu avec une note proche du nul à l'Examen National Classant. Il faut analyser les compétences requises pour chaque spécialité et pour le métier de médecin. Il y a des missions en cours au ministère à ce sujet et il faut s'en féliciter.

Prévoir l'évolution de nos spécialités est un enjeu majeur pour y attirer les plus jeunes et les meilleurs afin de leur donner des perspectives. A ce niveau l'AAIHP peut avoir un rôle puisque, par essence, elle est multidisciplinaire et spécialiste.

Apprendre à travailler en groupe, à échanger le savoir et prendre des décisions collégiales: nous n'en avons qu'une expérience limitée alors qu'il s'agit d'une évolution majeure de l'exercice de notre métier (savoir partagé et décision collective). L'expertise médicale sera mieux utilisée pour le bien de nos patients en partage entre médecins que déléguée à des paramédicaux. A ce niveau la balle est dans notre camp si nous ne voulons pas évoluer vers une délégation de compétences que certains imagineraient comme une solution à la crise de la démographie médicale en cours: ceci ne serait qu'une vue à très court terme du problème. Si la délégation des actes pourrait être discutée et ponctuellement proposée sous couvert d'une analyse assurantielle complète, pour les compétences il en va tout autrement dans une ère de l'excellence des soins et de l'évaluation des pratiques professionnelles. La compétence ne saurait en rien être déléguée sans y associer le même niveau de formation et de contrôle des pratiques: la solution n'est donc sans doute pas à ce niveau.

La gestion du temps, l'expérience du management ne font pas partie intégrante de la formation médicale : ne devrait-on pas se

poser la question de les y intégrer ? A une période où la productivité des institutions impose les regroupements des établissements (en cours très lentement et progressivement à *l'AP-HP*), les hommes qui y travaillent devraient sans doute posséder compétences techniques et d'entreprise.

Adaptabilité, connaissance des différents acteurs du système de santé, volonté d'améliorer les relations médecin traitant/médecin spécialiste par les liens à tisser entre l'hôpital et la ville : voilà de nouvelles missions du métier de médecin inhérentes à l'évolution de la société et de notre profession.

Enfin, il faut éduquer la population. Le sujet a été différé depuis des années, mais rien ne se fera si on ne commence pas par les patients euxmêmes. Théoriquement cette mission ne nous incombe pas. Nous ne devons pas accepter d'être dépossédé de notre métier pour une mission d'éducation de la population à l'économie de la Santé. Laurent Degos (AIHP 1967) Président de l'HAS, l'a bien redit pendant le colloque : "il faut garder le petit quelque chose qui fait que nous sommes nous-mêmes". Mais il faut accepter les référentiels, l'évaluation, pour les devancer et ne pas les subir. Il faut porter l'évaluation. Même si la HAS parait déjà un peu complexe dans son fonctionnement, je crois vraiment que l'évaluation de nos pratiques doit passer. Il nous appartient de la lancer et de nous l'approprier pour la simplifier.

C'est à ces conditions que nous garderons le petit quelque chose de nos métiers de spécialistes médicaux qui nous plaît tant et qui nous portera encore pour nos longues années de carrière clinique. Enfin c'est ce que croit vraiment l'*AAIHP*. Donc n'ayons pas peur, c'est un beau métier. Il est de notre devoir d'en faire ce que nous voulons. La liberté d'exercice a un prix qu'il nous faut accepter en y défendant une certaine idée de l'autonomie de gestion professionnelle.

Toute l'actualité
de l'AAIHP
et de votre trimestriel
L'Internat de Paris sur :
www.aaihp.fr

L'INTERNAT DE PARIS n° 49